



SYNDICAT
DES EAUX
D'ÎLE DE
FRANCE

SEDIF

SERVICE PUBLIC DE L'EAU

EAU SOLIDAIRE

Garantir le droit
à l'eau

QUALITÉ DE L'EAU

Un « Aqua Prêt »
historique

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Plus de 300 visiteurs
accueillis

LE MAGAZINE
DU SYNDICAT DES EAUX D'ÎLE-DE-FRANCE

Anticipation, modernisation, innovation

à l'usine d'eau potable
de Neuilly-sur-Marne



infoc

OCTOBRE 2025
N°115

Sommaire

OCTOBRE 2025
N°115



**Projet « Vers une eau pure »
et calendrier : on fait le point** p.7



**Journée du Patrimoine
2025 : au cœur de l'usine de
production de Choisy-le-Roi !** p.20

ÉDITORIAL 3

ACTUALITÉS

En bref 4

Le SEDIF et la Banque des Territoires
s'unissent pour la qualité de l'eau 6

Projet « Vers une eau pure »
et calendrier : on fait le point 7

Programme Eau Solidaire :
le droit à l'eau pour tous ! 8

DOSSIER

Le SEDIF accélère la modernisation
de son usine de Neuilly-sur-Marne 10

SERVICES TECHNIQUES

Réseaux : le SEDIF se dote d'un nouveau
schéma stratégique 14

Innovation : la pression va baisser
à Vaires-sur-Marne 15

Raccordement à l'eau sur les chantiers :
les règles à suivre 16

Unité d'ozonation : les travaux ont
démarré à l'usine de Méry-sur-Oise 17

ENVIRONNEMENT

Recherche & développement : ensemble
pour améliorer nos connaissances 18

ARRÊT SUR IMAGE

Journée du Patrimoine 2025 :
au cœur de l'usine de production
de Choisy-le-Roi ! 20

INTERNATIONAL

1% pour l'eau... mais 100% solidaire :
les actions à Madagascar 22

DANS LA PEAU DE...

Caroline Lucas -Leblanc, cheffe
du service Contrôle technique
de la délégation 23

DIRECTEUR DE PUBLICATION Pierre-Édouard Éon
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION Guillaume de Stordeur
CONTACT communication@sedif.com
CRÉDIT PHOTOS Nicolas Fagot / SEDIF sauf mention
contraire
CRÉATION-RÉALISATION Comme un Arbre!
IMPRESSION Les Ateliers Techniplan (Groupe Quarante Six)
DÉPÔT LÉGAL octobre 2025 / ISSN 2266-159X



Une rentrée tous azimuts pour le SEDIF !

Chers amis,

Pour produire une eau potable toujours irréprochable, nous mettons en œuvre depuis plusieurs années une stratégie patrimoniale volontariste et globale au service des usagers afin d'entretenir notre patrimoine industriel unique en Europe.

Dans le cadre de notre Plan Pluriannuel, nous investissons déjà 100 M€ par an mais nous allons mettre les bouchées doubles pour relever les défis des prochaines décennies : celui de la quantité et celui de la qualité.

La traditionnelle visite des chantiers de rentrée, organisée le 12 septembre dernier à l'usine de Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis), a permis de montrer aux élus, à la presse, aux entreprises et aux services de l'État, des sujets différents mais complémentaires : la modernisation à venir d'unités au sein de notre filière de traitement – prise d'eau et ozonation – pour une enveloppe de 50 M€, les travaux en cours de doublement d'une conduite en DN 2000, l'installation de notre nouveau centre de pilotage et le déploiement des technologies membranaires haute performance pour encore améliorer et sécuriser la qualité de l'eau (*dossier central*).

Nous sommes ainsi sur le point de concrétiser le projet « Vers une eau pure » pensé depuis plus de 10 ans et pour lequel nous avons contracté un prêt d'environ 1 milliard d'euros avec la Caisse des Dépôts et déposé cet été les autorisations environnementales auprès de la DRIEAT (*pages 6-7*).

Il consiste en l'installation d'un traitement d'affinage combinant osmose inverse basse pression et nanofiltration dans nos trois usines de production d'eau potable. Ce projet est à l'image du SEDIF : investir durablement et innover, sans cesse, par nécessité mais aussi et surtout par conviction.

Ce crédo se décline sur la filière de potabilisation mais aussi dans notre centre de pilotage. **Le Servo – c'est son nom – poursuit sa mue, près de 10 après son inauguration.** Il est depuis mi-septembre installé à l'usine de Neuilly-sur-Marne.

Avec ce centre « nouvelle génération », nous disposons d'un outil de gestion et de maîtrise des risques. Il nous permet de produire et de distribuer au plus près des besoins, mais aussi d'anticiper et de gérer les crises. C'est aussi un outil précieux pour mieux connaître et ajuster nos moyens de production à l'échelle régionale, dans une logique de mutualisation des services d'eau.

Mes chers amis, le sujet de l'eau potable devient majeur et source d'angoisse pour nos usagers face à des révélations en cascade sur les polluants – les fameux polluants éternels (PFAS) - et les micro particules que l'on retrouve dans l'eau. **Transformons ensemble cette source d'angoisse en source de confiance.** Ce service public essentiel doit être davantage mis en lumière !

Je me réjouis d'ailleurs du succès rencontré lors des Journées européennes du Patrimoine le 20 septembre dernier au cours desquelles nous avons accueilli plus de 300 visiteurs sur nos trois usines principales de production et notre site de Palaiseau, rénové l'an dernier (*pages 20-21*).

Ces moments sont des occasions uniques pour les habitants de découvrir les coulisses de leur eau du robinet.

Bien fidèlement,

André Santini

Président du Syndicat des Eaux d'Île-de-France,
Ancien Ministre, Maire d'Issy-les-Moulineaux,
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

Actualités

Plateforme pédagogique, Assises du Grand Paris, séminaire interne... Découvrez en bref les dernières actualités du Service public de l'eau potable !



La Fabrique de l'eau : votre plateforme pédagogique

Cette plateforme rassemble en un seul espace toutes les ressources utiles pour bien s'informer sur l'eau du robinet. Conçue pour répondre aux besoins de différents publics, elle s'adresse aussi bien aux enseignants, animateurs, collectivités et structures éducatives qu'aux élèves, étudiants, parents, centres de loisirs, clubs sportifs ou encore aux candidats à l'animation souhaitant s'engager dans des actions de sensibilisation. Trois espaces principaux sont à retrouver :

- 1. Contenus pédagogiques :** des ressources variées (kits, podcasts, jeux, affiches, vidéos...) pour en apprendre plus sur l'origine de l'eau du robinet, sa qualité et les bons gestes à adopter au quotidien.
- 2. Animations :** gratuites, elles sont adaptées à tous les publics pour valoriser l'eau du robinet comme eau de boisson, tout savoir sur l'eau potable et aider à maîtriser sa consommation d'eau.
- 3. Recrutement animateurs :** toute personne souhaitant rejoindre la communauté des animateurs de l'Eau d'Île-de-France peut y déposer sa candidature.

Toutes les infos et actualités sur :
<https://fabrique.leaudiledefrance.fr/>

Les nouveaux défis de l'eau au menu des Assises du Grand Paris

Lors de la matinée des Assises du Grand Paris dédiée aux nouveaux défis de l'eau, le 9 septembre 2025, scientifiques, opérateurs et collectivités ont dressé un même constat : la Seine et ses affluents entrent dans une ère de contrastes accrus – hivers plus humides, étés plus secs et plus chauds – qui impose d'articuler sécurisation des volumes et maîtrise de la qualité. De Seine Grands Lacs à la MGP, du Siaap au SEDIF en passant par Sénéo, les priorités convergent : **anticiper les étiages et les crues, partager la ressource, moderniser les traitements, rendre la ville plus perméable et organiser une sobriété d'usages**. Les projections d'Explore 2 confirment cette trajectoire et appellent des stratégies d'adaptation différenciées à l'échelle des bassins.

Le SEDIF était représenté par Fanny Chauvière, cheffe du service Protection de la Ressource et Qualité de l'eau.

Crédit: Le Journal du Grand Paris



Jacques Paquier, rédacteur en chef du Journal du Grand Paris et Fanny Chauvière.

Crédit: Frédéric Feutry / SEDIF



Séminaire interne : le SEDIF au complet !

Le 23 septembre dernier, l'ensemble des agents du SEDIF se sont réunis en séminaire dans le cadre bucolique du Hangar Y à Meudon (Hauts-de-Seine) autour du Président André Santini, du Premier Vice-président Luc Strehaiano et du Directeur général Raymond Loiseleur. Au programme, points sur les projets en cours et à venir sur la qualité de l'eau, la protection de la ressource et le plan d'investissement. Les échanges de la matinée ont été éclairés par la présence du professeur Philippe Hartemann, membre du groupe de travail « Eau » du Haut Conseil de la Santé Publique. « Ce séminaire est l'occasion de partager nos objectifs et de faire en sorte que tous - chacun à son niveau - contribuent à les porter. Être au SEDIF, c'est la garantie pour nos 133 communes adhérentes de disposer d'un service d'une qualité irréprochable à un prix maîtrisé. Et vous êtes les artisans au quotidien de cette garantie et de ce gage de sérieux » a rappelé le Président André Santini dans son discours de clôture.

Carnet

Nos nouveaux élus depuis juillet 2025 :

M. Éric MALLE, nouveau délégué titulaire de la CA Roissy Pays de France (ville d'Écouen)

M. Bertrand-Pierre GALEY, nouveau délégué suppléant de l'EPT Grand Paris Seine Ouest (ville de Boulogne-Billancourt)

M. Philippe MONGES, nouveau délégué suppléant de l'EPT Plaine Commune (ville de L'Île-Saint-Denis)

1% Le chiffre-clé

C'est ce que les ménages dépensent en moyenne pour leur facture d'eau, contre 9,5 % pour les dépenses relatives à l'énergie.

Sources : Economie Eaufrance & chiffres-clés de l'énergie 2024

Olivier Sichel
et André
Santini lors de
la signature
au siège de
la Caisse des
Dépôts.



Le SEDIF et la Banque des Territoires s'unissent pour la qualité de l'eau

Le Syndicat des Eaux d'Île-de-France, représenté par André Santini, président et Grégoire de Lasteyrie, vice-président et la Banque des Territoires, représentée par Olivier Sichel, directeur général du Groupe Caisse des Dépôts, ont signé le 17 juillet dernier un « Aqua Prêt » de 967 millions d'euros en vue du financement du projet d'amélioration et de sécurisation du processus de traitement de la ressource du Syndicat.

Santé publique et transition écologique

Ce traitement de finition permettra de produire une eau encore plus sûre, débarrassée d'un maximum de micropolluants (dont les

polluants éternels – PFAS), de perturbateurs endocriniens, de résidus médicamenteux ou encore de microplastiques.

Ce projet s'inscrit pleinement dans les objectifs de gestion durable de l'eau portés par la Banque des Territoires et plus largement le Groupe Caisse des Dépôts. Il répond à des enjeux majeurs de santé publique et de transition écologique, en sécurisant à long terme la qualité de l'eau potable distribuée à plus de 4 millions d'usagers.

Un financement atypique adapté

Pour financer ce projet, historique par son ampleur et l'innovation qu'il porte, la Banque des Territoires se mobilise par le biais d'un « Aqua Prêt ». Cette gamme de financements permet d'accompagner des projets concourant à la gestion vertueuse de la ressource en eau. Ce prêt permettra de financer une partie des indemnités versées par le SEDIF à son délégataire, Franciliane, pour les travaux de déploiement de la filtration membranaire haute performance sur ses usines principales de production.

Au-delà du montant, le prêt est atypique par sa durée (30 ans), avec une phase de mobilisation de huit ans et une durée d'amortissement de trente ans, permettant au SEDIF d'effectuer des tirages en fonction de l'avancement des travaux et d'amortir le financement sur une durée cohérente avec la durée de vie des investissements financés. ●

« Ce projet illustre tout le savoir-faire et l'engagement de la Banque des Territoires pour accompagner les acteurs publics locaux dans leurs projets de transition écologique. Nous sommes fiers de soutenir le SEDIF dans cette démarche essentielle pour la qualité de vie des usagers du réseau d'eau potable francilien et d'être en mesure de proposer un financement adossé au Livret A, qui mobilise donc l'épargne réglementée, au service de l'intérêt général », Olivier Sichel, directeur général de la Caisse des Dépôts.



Vue architecte du bâtiment membranaire de l'usine de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne).

Projet « Vers une eau pure » et calendrier : on fait le point

L'ambition du SEDIF de délivrer une eau plus sûre d'un point de vue sanitaire et ne générant plus de désagréments liés à la présence de chlore et de calcaire se matérialise avec l'avancement du projet de filtration membranaire haute performance qui franchit une nouvelle étape.

Ce projet est né des préoccupations des usagers, recensées annuellement par le SEDIF dans le cadre de l'Observatoire du Service public de l'eau.

Associer les habitants à ce projet et recueillir leurs avis est donc primordial pour répondre correctement à leurs attentes.

Des échanges multiples avec le public

Le SEDIF a présenté ce projet au public dès 2023, lors d'un débat portant sur l'amélioration de la qualité de l'eau potable en Île-de-France, mené sous l'égide de la Commission nationale du débat public (CNDP). Suite à ce débat riche en enseignements et ayant permis d'améliorer certains aspects du projet, le **SEDIF a poursuivi, dans un souci de transparence, le dialogue dans le cadre d'une concertation continue qui s'achève cet automne.**

Lors de cette année d'échanges, le SEDIF a pu, par exemple, faire intervenir un expert en toxicologie pour éclairer le public sur la nécessité de réduire l'exposition aux micropolluants, échanger directement avec des usagers lors d'événements ponctuels dans des villes adhérentes et argumenter, dans le cadre d'un webinaire, sur les gains environnementaux et économiques de la mise en œuvre de ce procédé de traitement à l'échelle des 4 millions d'usagers.

Dépôt des demandes auprès de l'État

En prenant en considération les avis du public, l'avancement du projet se poursuit. Il est actuellement dans la phase d'études de conception, menées par le délégataire du SEDIF, Franciliane. Les dossiers de demande d'autorisation environnementale ont été déposés en juillet 2025 auprès des services de l'État afin que la consultation du public (procédure issue de la loi « Industrie verte ») débute cet automne.

Cette nouvelle phase, d'une durée de trois mois, sera conclue par le positionnement des services de l'État sur le projet et devrait permettre le démarrage des travaux à l'été 2026. ●



Le calendrier

Le SEDIF ambitionne la mise en œuvre à l'échelle industrielle de la filtration membranaire haute performance d'ici fin 2027 pour l'usine de Méry-sur-Oise, déjà équipée de membranes de nanofiltration et à l'horizon 2032 pour les usines de Choisy-le-Roi et Neuilly-sur-Marne.

2015-2022

Faisabilité technique et financière du projet

2023

Débat public avec la Commission nationale du débat public (CNDP)

2024-2026

- Conception du projet - Études détaillées - Phase pilote
- Concertation continue avec la CNDP
- Autorisations administratives (dont la consultation du public prévue pour le 4^e trimestre 2025)

2027-2031

Études d'exécution et travaux (dont le changement des membranes à l'usine de Méry-sur-Oise avant fin 2027)

2032

Mise en service

À partir de 2032

- Exploitation et maintenance
- Essais pilotes eau sans chlore
- Distribution d'une eau sans chlore au robinet des habitants



Programme Eau Solidaire : *le droit à l'eau pour tous !*

Aujourd'hui, en Île-de-France, des milliers de personnes peinent à accéder chaque jour à l'eau dans des conditions dignes et soutenables. Ménages modestes pour lesquels le budget eau reste trop élevé, habitants de copropriétés dégradées, personnes dépourvues de logement : toutes ces situations relèvent d'une même réalité, la précarité eau.



1%
des recettes annuelles issues de la
vente d'eau dédiées à ce programme =
2,5 M€ / an

Pour faire face à ce défi, le SEDIF a mis en place le programme Eau Solidaire, déployé en partenariat avec de nombreux acteurs locaux engagés. Objectifs : garantir un accès juste et équitable à l'eau, restaurer des conditions de vie décentes, contribuer à une sortie durable de la pauvreté et des difficultés rencontrées, tout en veillant à préserver notre ressource vitale commune.

Une action sur trois échelons

Eau Solidaire s'adresse à tous ceux pour qui l'accès à l'eau dans des conditions justes et durables est un défi quotidien. Leurs situations varient, leurs lieux de vie aussi : pavillon, logement social, copropriété, camping, rue. Pour apporter des réponses à l'ensemble de ces réalités, Eau Solidaire intervient à trois niveaux.

1 Soutien individuel

Il s'agit de poursuivre et amplifier les aides financières et extra-financières auprès des foyers fragilisés.

Comment ?

Grâce à des dispositifs financiers dédiés, Eau Solidaire s'engage aux côtés des ménages en difficulté :

- l'aide Eau Solidaire, attribuée par les centres communaux d'action sociale (CCAS), soutient les familles pour régler leurs factures et charges d'eau ;
- les aides légales, via le Fonds de solidarité logement (FSL) ou l'accompagnement des personnes en situation de surendettement, offrent un soutien supplémentaire pour conduire les ménages à retrouver une stabilité financière.

Grâce à des aides extra-financières spécifiques, Eau Solidaire complète les aides financières par des accompagnements personnalisés :

- des actions individuelles de sensibilisation autour de la compréhension et de la maîtrise de la consommation d'eau ;
- des actions de médiation spécifique, notamment pour les ménages rencontrant des difficultés de paiement de leurs factures d'eau.

2 Accompagnement de l'habitat collectif

Il s'agit de réhabiliter et renforcer l'appui aux logements sociaux et aux copropriétés dégradées.

Comment ?

Sur le territoire du SEDIF, 76% des ménages vivent en habitat collectif. Dans ce contexte, Eau Solidaire met en œuvre des actions ciblées pour soutenir et accompagner les habitants de ces immeubles.

- **Grâce à des animations collectives pour sensibiliser et agir**
En collaboration avec les bailleurs sociaux et les collectivités, Eau Solidaire organise des actions concrètes pour aider les résidents à maîtriser leur consommation d'eau (interventions à domicile, animations en pied d'immeuble...)
- **Grâce à un accompagnement spécifique pour les copropriétés en difficulté**
Eau Solidaire accompagne les copropriétés confrontées à des difficultés récurrentes en proposant un suivi

personnalisé et des solutions adaptées ou en accordant des subventions pour financer les recherches de fuite et les réparations dans les parties communes.

Pour les copropriétés gravement touchées par des fuites, une expertise spécifique peut être mise en œuvre, en partenariat avec Impact Copro.

- **Grâce à des actions communes avec les bailleurs sociaux**
Eau Solidaire vient en appui des bailleurs sociaux du territoire pour concevoir et mettre en œuvre des actions conjointes, visant à sensibiliser les locataires à la maîtrise des consommations d'eau, promouvoir l'« habiter mieux », favoriser le lien social et contribuer à la (re)dynamisation de leur patrimoine.

3 Accès à l'eau

Il s'agit de concrétiser le droit d'accès à l'eau pour tous.

Comment ?

Parce que l'accès à l'eau potable est un droit fondamental, réaffirmé dans la loi française depuis 2022, Eau Solidaire s'engage à le concrétiser. Le programme met en place des solutions adaptées pour répondre aux besoins des populations les plus en marge (personnes vivant dans la rue, dans les bidonvilles, campements ou squats), en étroite collaboration

avec des associations du territoire :

- diagnostic territorial pour identifier les zones prioritaires ;
- solutions concrètes pour faciliter l'accès à l'eau à la demande des communes ;
- raccordements, installation de bornes-fontaines... ;
- distribution de kits d'hygiène.

Le SEDIF accélère la modernisation

de son usine de Neuilly-sur-Marne

Le vendredi 12 septembre, André Santini, président du Syndicat des Eaux d'Île-de-France, s'est rendu à l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis) à l'occasion de la traditionnelle visite de rentrée du Syndicat. Aux côtés de Zartoshte Bakhtiari, maire de Neuilly-sur-Marne et vice-président du SEDIF et de Luc Strehaiano, premier vice-président, il a présenté, en présence de Magali Daverton, sous-préfète du Raincy, les chantiers majeurs engagés pour sécuriser et améliorer la qualité de l'eau potable en Île-de-France.





La sécurisation de la prise d'eau de l'usine, l'un des travaux majeurs à venir.



La nouvelle salle ServO.

« L'usine du SEDIF se transforme pour devenir le fleuron de la production d'eau potable en Île-de-France. Grâce aux rénovations des unités de traitement, au déploiement des technologies membranaires et à l'installation du nouveau centre de pilotage ServO, elle garantit une eau toujours plus sûre et de qualité pour 1,6 million d'habitants. Ce projet illustre l'engagement constant du Syndicat pour innover, investir durablement et renforcer la confiance des usagers dans leur eau du robinet », Zartoshte Bakhtiari, maire de Neuilly-sur-Marne, vice-président du SEDIF.

Innovation : un nouveau centre de pilotage

La visite a permis de découvrir le nouveau ServO, véritable tour de contrôle du Service public de l'eau. Développé depuis 2015 et désormais pleinement opérationnel sur le site de Neuilly-sur-Marne, **cet outil de pilotage intègre et analyse en temps réel des millions de données**, depuis la ressource en eau jusqu'au robinet des usagers. Ainsi, il permet de suivre quasiment en temps réel les paramètres cruciaux que sont la qualité de l'eau, les débits et la pression dans les réseaux et de faire remonter les anomalies afin qu'elles soient traitées au plus vite par les équipes de terrain.

La nouvelle version, enrichie de modules supplémentaires et bientôt associée à un jumeau



De gauche à droite : Luc Strehaiano, André Santini, Zartoshte Bakhtiari et Magali Daverton.



50 M€

C'est l'investissement du SEDIF pour sécuriser et moderniser la prise d'eau et l'unité d'ozonation

numérique, offrira une vision 360° du service et permettra une gestion toujours plus proactive et performante.

Qualité de l'eau : le pilote membranaire haute performance

Les participants ont également pu visiter le pilote membranaire haute performance, entré en fonctionnement au printemps dernier. Ce dispositif innovant de traitement de l'eau, inséré en fin de filière de potabilisation, combine nanofiltration et osmose inverse basse pression afin de retenir un maximum de micropolluants tout en maintenant une minéralité équilibrée de l'eau.

Expérimenté à Neuilly-sur-Marne mais aussi

à l'usine de Choisy-le-Roi, ce pilote constitue une étape préalable essentielle avant un déploiement à grande échelle prévu d'ici 2032.

Travaux sur la filière

Enfin, les équipes du SEDIF ont présenté les deux grands chantiers de modernisation de l'usine. **Les travaux de rénovation de l'unité d'ozonation**, engagés cette année pour une durée de quatre ans et demi, visent à prolonger la durée de vie des ouvrages et à sécuriser les équipements stratégiques face aux risques d'inondation.

En parallèle, **la prise d'eau de l'usine** fera l'objet, à partir de 2027, d'une importante opération de sécurisation qui s'étendra sur trois ans. ●



Retrouvez l'événement en vidéo



Réseaux : le SEDIF se dote d'un nouveau schéma stratégique

Ce document fixe une trajectoire claire jusqu'en 2055 pour garantir aux 4 millions d'utilisateurs desservis une eau potable de qualité, en quantité suffisante et distribuée par des infrastructures fiables et durables.

Conçu en interne, en continuité avec le schéma directeur 2011-2025, il s'appuie sur une connaissance du patrimoine réseau et vise à renforcer les connaissances et la vision stratégique sur les branchements.

Une vision à long terme, révisée régulièrement

Ce schéma directeur n'est pas figé. En plus de l'analyse annuelle, une révision intermédiaire est prévue en 2035 pour ajuster les objectifs et intégrer les nouvelles données, les retours d'expérience et les innovations disponibles. Il s'agit donc d'un document vivant, pensé comme un outil de gouvernance et d'aide à la décision. Son ambition est claire : garantir un réseau de distribution d'eau potable plus résilient, mieux géré et adapté aux besoins futurs.

Une méthodologie structurée

Cette feuille de route a été bâtie en deux grandes étapes : état des lieux du patrimoine, des stratégies et des pratiques dans un premier temps, puis l'élaboration d'un scénario cible à horizon 2055, assorti de préconisations opérationnelles dans un second temps.

Cette démarche a permis de croiser expertises techniques, contraintes économiques et exigences environnementales, pour aboutir à une trajectoire réaliste et adaptable.

Une trajectoire et des priorités claires

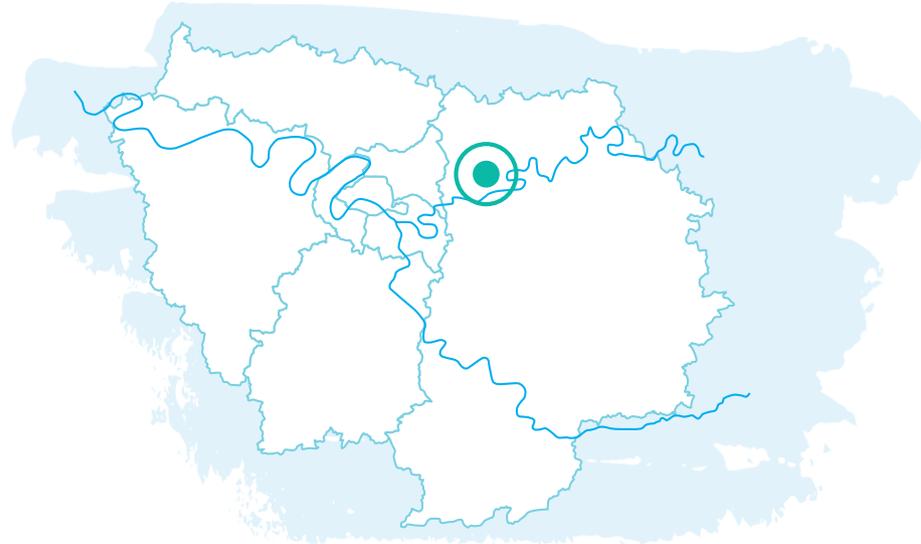
Trois axes structurent les orientations retenues :

1. les objectifs stratégiques, avec la mise en place d'un comité de pilotage chargé du suivi du schéma directeur,
2. les objectifs d'uniformisation, visant à harmoniser les pratiques,
3. les objectifs d'évolution des pratiques, intégrant les innovations récentes.

Un tableau d'indicateurs permettra de mesurer les avancées : linéaires renouvelés, matériaux utilisés, part des travaux réalisés en techniques innovantes ou encore taux de fiabilité des bases de données. ●

Innovation : la pression va baisser à Vaires-sur-Marne

Grâce à l'installation de nouveaux équipements en parallèle de la sectorisation du réseau, il est possible désormais d'ajuster, au plus près des besoins, la pression de l'eau dans les canalisations. Une innovation aux multiples vertus.



La commune de Vaires-sur-Marne (Seine-et-Marne) sera la première à bénéficier d'un dispositif global de diminution de la pression de l'eau jusqu'aux différents points de service. 2 000 abonnés sont concernés, y compris des immeubles collectifs, ce qui représente environ 9 000 habitants. Les tests sont actuellement en cours par le délégataire Franciliane.

Pourquoi diminuer la pression de l'eau dans le réseau public ?

De plus en plus, les services d'eau mettent en œuvre ce procédé pour **diminuer le volume des fuites et protéger leur réseau.**

Le SEDIF a souhaité y recourir avec plusieurs objectifs : prolonger la durée de vie des canalisations, diminuer le nombre de casses sur le réseau et réduire les pertes en eau. Tous ces objectifs contribuent à améliorer le rendement, à réduire le nombre d'interventions pour réparation et

à encourager une meilleure maîtrise des consommations d'eau dans un contexte global de stress hydrique.

La sectorisation a permis au SEDIF, avec son délégataire Franciliane, de sélectionner des portions de réseau où les conditions sont réunies pour une réduction de pression.

Il faut en effet tenir compte de nombreux paramètres : la pression, la topographie, la nature des établissements présents (industries, équipements publics...), les tirages habituels observés et la défense incendie sur la zone.

Pas d'incidence sur la qualité de l'eau

Sur chaque secteur, un point « critique » est retenu. Il va notamment servir de référence pour la pression minimale à assurer - par exemple un point haut ou un établissement ayant besoin d'une pression particulière - qui devra ensuite être respectée tout au long de la journée et quelle que soit la demande. A Vaires-sur-

Marne, la pression sera progressivement diminuée de 3 bars mais restera bien sûr suffisante en respectant les obligations du Règlement de service, soit 2,2 bars dans le réseau et jamais moins de 1 bar dans les zones élevées du territoire.

Cette modulation de pression est réversible et **n'a absolument aucune incidence sur**

la qualité de l'eau distribuée.

Toutefois, pour les usagers équipés d'un réducteur de pression ou d'un surpresseur, il convient de régler ces appareils pour les adapter à la nouvelle pression du réseau public.

Après Vaires-sur-Marne, 5 autres zones sont au programme de la modulation de pression. ●

Savez-vous faire la différence entre débit et pression ?

Le débit est une quantité d'eau (en mètres cubes ou en litres) qui coule de votre robinet pendant un temps donné. Plus il faut de temps pour remplir un récipient, plus le débit est faible. La pression est une force exercée par l'eau sur une surface. Cette pression permet à l'eau de circuler dans les canalisations et de parvenir jusqu'aux robinets. Dans les réseaux de distribution d'eau potable, la pression est généralement mesurée en bars et 1 bar est égale à une colonne d'eau de 10 mètres.



Crédit : Shutterstock

Raccordement à l'eau sur les chantiers : **les règles à suivre**

La fourniture d'eau ponctuelle est souvent nécessaire aux entreprises ou aux collectivités intervenant sur la voie publique. Cependant, elle s'accompagne de règles trop souvent ignorées. Il est important de rappeler que toute utilisation non autorisée par le Service de l'eau est un vol d'eau.

Les entreprises de travaux publics ou les collectivités elles-mêmes intervenant sur leur propre voirie, dans le cadre de chantiers ou d'événements, ont fréquemment besoin d'une alimentation en eau de courte durée. Autres besoins d'eau temporaires : les opérations de curage, lavage de rue, arrosage mobile...

Des sources de puisage dédiées sont possibles : la bouche de lavage ou d'arrosage, la borne de puisage et si nécessaire d'autres solutions peuvent être proposées par le Service de l'eau si aucun de ces appareils n'est présent. Mais dans tous les cas, une demande de puisage est nécessaire.

Cette demande doit être adressée au Centre Relation Client du Service de l'eau au 09 69 369 900 (appel non surtaxé).

Si la durée de puisage est inférieure à 6 mois, il suffit de compléter une fiche de renseignements de fourniture d'eau ponctuelle accompagnée des autorisations nécessaires. Pour une durée de puisage supérieure à 6 mois, une fiche de renseignements de déclaration des usages de l'eau est à remplir et à retourner au délégataire.

Autorisations préalables

Les puisages ne sont autorisés qu'avec des équipements permettant d'assurer à la fois une protection contre les retours d'eau et le comptage de l'eau consommée, en vue de la facturation des volumes d'eau puisés. Le délégataire peut fournir sur devis le matériel adéquat.

Une fois l'installation faite, un agent du délégataire viendra la contrôler avant

d'autoriser l'ouverture de l'appareil donnant accès à l'eau. En effet, des précautions techniques doivent être prises pour garantir l'intégrité du réseau public et la qualité de l'eau. Dans certains cas, la présence d'un agent habilité est indispensable pour manœuvrer. De même, un agent viendra constater la fin de puisage et accompagnera la fermeture de l'appareil.

Risques de pénalités

Les puisages à partir des appareils de lutte contre l'incendie sont interdits pour des raisons de sécurité. À titre exceptionnel, des dérogations peuvent être envisagées à condition d'obtenir au préalable les accords du service public compétent de la DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie), des services de secours contre l'incendie et du Service public de l'eau.

Il est très important de suivre les règles de puisage. Toute utilisation non conforme, considérée comme frauduleuse, expose le contrevenant à des pénalités financières détaillées dans le Règlement du Service public de l'eau. ●



Scannez le code QR
pour consulter
le règlement



Unité d'ozonation : les travaux ont démarré à l'usine de Méry-sur-Oise

L'unité actuelle
d'ozonation de l'usine de
Méry-sur-Oise.

La vétusté des ouvrages et des équipements hydrauliques et électriques datant, pour la plupart des années 1960-1970, a conduit le SEDIF à lancer la rénovation de l'unité d'inter-ozonation de la filière conventionnelle de l'usine.

L'unité d'inter-ozonation constitue une étape essentielle des procédés de traitement de l'eau mis en œuvre dans l'usine et occupe une place primordiale pour assurer la **désinfection de l'eau**. Elle participe également à l'élimination de la matière organique résiduelle, des micropolluants et des pesticides, grâce au couplage ozone - charbon actif en grain.

Avec la chloration et les UV, elle contribue au principe **multi-barrière mis en œuvre par le SEDIF**. Cette unité a bénéficié de rénovations mineures dans les années 90 mais présente aujourd'hui un rendement de diffusion de ses cuves de contact insuffisant.

Des travaux à forts enjeux techniques

Concrètement, il s'agit de redimensionner l'unité d'ozonation en tenant compte d'un taux de traitement proche des deux autres usines du SEDIF ($2,5 \text{ g/m}^3$) alors qu'à Méry-sur-Oise, il est de l'ordre de 5 g/m^3 et de répondre à la grande variation de débit de production sur la filière conventionnelle.

La nouvelle unité devra pouvoir traiter des débits variant de $50\,000 \text{ m}^3/\text{j}$ à $200\,000 \text{ m}^3/\text{j}$. Le rendement de diffusion des cuves, actuellement à 40 % et en dessous de ce qui peut être escompté pour ce type de système, pourrait atteindre plus de 90 % avec les

nouvelles technologies de diffusion.

Les travaux permettront d'améliorer le rendement de diffusion d'ozone et de traiter sur une plus large plage de débit. Il sera possible de régler plus finement la production d'ozone, d'injecter moins d'ozone et ainsi limiter la formation de sous-produit (bromates) en évitant le sur-traitement. **Les travaux permettront in fine de sécuriser la qualité de l'eau produite par l'usine.**

Le site sera maintenu en exploitation pendant la durée des travaux, sans impact sur la distribution de l'eau aux 850 000 habitants alimentés quotidiennement par l'usine. ●

TRAVAUX

3 ans

INVESTISSEMENT

14 M€



Les membranes de nanofiltration à Méry-sur-Oise.

Recherche & développement : ensemble pour améliorer nos connaissances

Qui dit nouveaux contaminants, dit besoin d'étudier leur présence et leur traitabilité, dit R&D.

Qui dit nouveaux procédés de traitement de l'eau, dit besoin d'évaluer leur efficacité et les conditions de leur mise en œuvre, dit R&D.

Qui dit modification des pratiques d'exploitation, dit besoin d'en apprécier les impacts, dit R&D.

Qui dit réduction de l'empreinte environnementale, dit besoin de la calculer et de définir des actions de limitation des émissions, dit R&D.

Qui dit changement climatique, dit besoin de trouver les solutions pour s'adapter, dit R&D.

On fait le point.

Les thèmes nécessitant une réflexion et des études sont nombreux et variés. **Pour répondre à ces interrogations, le SEDIF construit, avec son délégataire, des programmes de R&D triennaux, révisés chaque année.** Le montant consacré à ces études est de l'ordre de 1,8 M€ par an.

De nouvelles molécules s'ajoutent régulièrement à la liste des substances qui font l'objet d'interrogations quant à leur présence dans les eaux et leurs éventuels effets toxicologiques.

L'étude de ces molécules et de leur traitabilité dans les filières de production d'eau potable est un sujet de fond du programme. Aujourd'hui, l'intérêt se porte plus particulièrement sur les métabolites de pesticides, comme le **Chlorothalonil R741811** présent dans les ressources et difficilement éliminé par les filières conventionnelles. Des essais de traitabilité sont en cours et un pilote pour tester de nouvelles qualités de charbon actif va être construit.

Un rucher sur le site du Service public de l'eau !

Depuis avril, Philippe Reichenbach, apiculteur amateur, s'occupe de 6 ruches – soit près de 400 000 abeilles – installées dans le parc de Ségur, sur le site de l'usine de Méry-sur-Oise.

Les ruches sont inspectées et entretenues régulièrement (plus de 50 heures d'intervention en 2025) et des dispositions sont prises pour protéger les abeilles contre les frelons asiatiques entre autres (installation d'entrées-tubes anti-frelons par exemple). **Deux récoltes de miel ont été effectuées au printemps et en été** pour un total de 160 kg, dont une partie est redistribuée pour nourrir les colonies, assurant le bien-être des abeilles et la préservation de la flore locale. Cette action s'inscrit dans la continuité de la politique menée par le SEDIF, en lien avec son délégataire, **pour promouvoir la biodiversité et sensibiliser les Franciliennes et les Franciliens au rôle des pollinisateurs.**



Membranes et eau sans chlore

Le projet « Vers une eau pure » induit également de nombreux axes d'études.

L'insertion de cette étape de traitement membranaire haute performance nécessite de valider à taille réelle l'efficacité du procédé, de régler ses conditions d'exploitation, de suivre l'impact du changement de qualité d'eau sur les matériaux et l'eau distribuée. Deux démonstrateurs « pilotes » ont été mis en service à Choisy-le-Roi et Neuilly-sur-Marne et des pilotes réseau vont être construits.

La suite du projet, aller vers une eau distribuée sans chlore, va modifier les pratiques d'exploitation. Il concentre aussi plusieurs sujets de recherche, en termes de définition de pré-requis indispensables et de nouvelles méthodes de suivi de la qualité de l'eau notamment.

Les effets du cloisonnement de la première élévation du réseau font également l'objet

d'études, pour modéliser le parcours de l'eau et détecter les fuites rapidement.

Réduire l'empreinte environnementale du Service de l'eau est également une préoccupation du SEDIF. Une fois l'empreinte environnementale d'1 m³ d'eau potable calculée grâce à un outil de type « ACV » (Analyse du Cycle de Vie), il sera possible de définir un « éco-score » de l'eau, de se comparer à d'autres services d'eau et de définir une trajectoire d'amélioration et de réduction de cette empreinte.

Les outils de mesure des empreintes « matériaux », « carbone », « eau » et « biodiversité » seront également étudiés et adaptés au périmètre du Syndicat pour mieux mesurer la contribution du Service de l'eau aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. ●

PLAN
CLIMAT
EAU
ÉNERGIE

Les bonnes
pratiques
locales

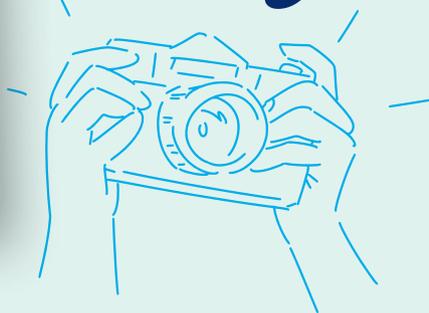
Adoptée depuis 2016, la stratégie de Nogent-sur-Marne vise à réduire l'eau utilisée pour les espaces verts, tout en préservant la qualité des aménagements. Arrosage au goutte-à-goutte, programmation en fonction de la météo, paillage et choix d'essences peu gourmandes en eau constituent les leviers principaux.

Entre 2016 et 2024, la consommation annuelle d'eau est passée de 25 700 m³ à 17 500 m³, soit -32 %, avec plus de 80 % d'économie sur certains sites. Les plantations sont désormais effectuées à l'automne ou en hiver pour bénéficier des pluies naturelles. Des capteurs d'humidité, pluviomètres et récupérateurs d'eau viendront prochainement compléter le dispositif. Une approche progressive et durable qui allie maîtrise des coûts, sobriété et résilience écologique.





Journée du Patrimoine 2025 : au cœur de l'usine de production de Choisy-le-Roi !



Malgré une météo pluvieuse, plus de **300 visiteurs** ont découvert les coulisses de l'eau du robinet dans nos 3 usines principales et notre site de Palaiseau (Essonne).

L'usine de Choisy-le-Roi, l'une des plus grandes d'Europe

Les origines de l'usine Edmond Pépin remontent à 1861 lorsqu'une petite « pompe à feu » est installée en bord de Seine. À partir de la fin du XIX^e siècle, des filtres lents sont installés pour filtrer l'eau, une première du genre en France. L'usine n'aura de cesse de se moderniser au fil du temps.

Dans les années 1960, la filtration rapide remplace les filtres lents et l'unité d'ozonation est mise en service. Dans les années 1980, la filière de traitement est complétée par une étape de filtration sur charbon actif en grain. En 2012, toujours pour améliorer l'efficacité de la filière, une étape de traitement aux ultraviolets est mise en service.



La borne fontaine à Fitsike, dans la commune de Manombo Sud, est fonctionnelle sans discontinuité depuis 4 ans !



1 Commune rurale de Faratsiho

ONG : L'APPEL

Réalisation : réhabilitation d'un réservoir et développement du réseau de distribution

3 000 usagers

2 Commune d'Ambohimambola

ONG : Experts-Solidaires

Réalisation : réhabilitation de l'unité de traitement d'eau de surface afin d'améliorer la qualité de l'eau distribuée

5 000 usagers

3 Commune urbaine de Sainte-Marie

ONG : Gret

Réalisation : construction d'une unité de traitement d'eau de surface pour doubler la capacité des installations alimentant le chef-lieu communal d'Ambohidifotatra

10 000 usagers

4 Communes d'Andranovory et d'Andranohinaly

ONG : Experts-Solidaires

Réalisation : construction de deux systèmes d'eau potable comportant chacun une unité de pompage solaire, un réservoir surélevé et un mini-réseau de distribution

15 000 usagers

1 % pour l'eau... mais 100 % solidaire : les actions à Madagascar

Saviez-vous que les usagers du SEDIF participent à l'amélioration de l'accès à l'eau potable dans le monde ? Environ 1 % de ses recettes servent à soutenir des actions de solidarité dans les pays en développement. Découvrez 4 projets en cours sur l'île de Madagascar.

Depuis près de quarante ans, le SEDIF consacre une part de ses ressources à la solidarité internationale. Cette démarche repose sur une conviction profonde : l'accès universel à l'eau potable est un défi mondial qui nous concerne tous.

Chaque année, il mobilise **2,4 M€** pour soutenir une vingtaine de projets d'accès à l'eau potable, notamment à Madagascar où le vice-président Richard Dell'Agnola, chargé des Relations Internationales et Solidarité et Christian Cambon, président de la commission éponyme, se sont rendus à la fin septembre pour faire le point sur l'avancement des travaux avec cinq collectivités partenaires.

L'ensemble des projets comportent des mesures d'accompagnement visant à renforcer la capacité des acteurs locaux à jouer leurs rôles respectifs. L'enjeu premier est de mettre en place des services viables où les charges d'exploitation (salaires, carburants, matériaux, amortissements...) sont financées par les recettes liées à la vente de l'eau.

Le défi est double : organiser le service de l'eau potable, recruter l'entreprise chargée de son exploitation... et mettre en place le jeu d'acteurs par lequel les pouvoirs publics veillent aux conditions favorisant la continuité du service et son accès à tous. ●

Caroline Lucas-Leblanc, cheffe du service Contrôle technique de la délégation

« Explique-nous tes principales missions

Je pilote une équipe aux missions très différentes. Des techniciens sont chargés notamment de suivre et contrôler que les travaux du délégataire respectent les exigences fixées par le SEDIF. Un ingénieur supervise cette activité pour assurer la cohérence entre les travaux réalisés et planifiés par le délégataire et par le Syndicat. Mon adjointe pilote le contrôle de la performance technique du délégataire, soit plusieurs dizaines d'indicateurs. Pour ma part, j'accompagne les services techniques dans le co-pilotage des projets à dominante informatique. La matière sur laquelle ces projets se déploient est souvent impalpable ce qui les rend complexes alors qu'ils sont stratégiques car conditionnent les capacités d'innovation du Service public de l'eau.

Peux-tu nous définir les objectifs du contrôle ?

Il s'agit de vérifier que le délégataire exploite au quotidien le service selon les attentes du SEDIF, respecte les termes qualitatifs, quantitatifs et financiers du contrat. Je suis là pour servir les intérêts collectifs des usagers d'aujourd'hui et de demain.

Un exemple d'indicateur de pilotage ?

Parmi l'ensemble des indicateurs suivis par mon service, trois me semblent représenter nos missions : le taux de chantiers respectant la charte « Chantiers responsables », le taux d'interventions réalisées dans les 2 heures et le volume d'eau perdu par kilomètre de réseau. Ils représentent les différentes facettes de l'excellence du Syndicat : la satisfaction des usagers, la qualité technique de l'exploitation et la performance du service.

Pourquoi ces sujets sont stimulants au quotidien ?

Les postes dans lesquels vous avez une vision quasiment sur l'ensemble des sujets couverts par votre collectivité ou votre entreprise sont rares. Dans la même journée, je peux faire de la relation usagers, de l'analyse de contrat et de la gestion de travaux, discuter avec les différents services du SEDIF ou ceux d'une collectivité. Je ne suis pas d'une nature placide. J'ai besoin constamment de challenges et de confronter mon avis à celui d'autrui. »



Avec l'Eau d'Île-de-France, j'ai confiance.



l'eau
D'ÎLE-DE-FRANCE
Source de confiance

Ah, si seulement tout pouvait inspirer confiance
comme l'Eau d'Île-de-France... Une eau du robinet de qualité*,
contrôlée au quotidien et un service de proximité !

Plus d'infos sur leaudiledefrance.fr

*Conformément à la réglementation en vigueur

